

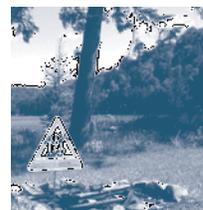
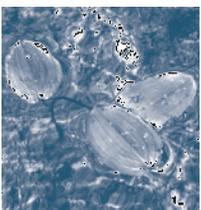
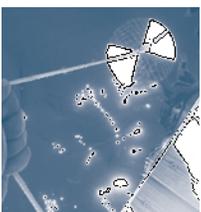


# Bleu Laurentides 2011

*Rapport du Soutien technique des lacs*

## Montcalm

par Marie-Laurence Noiseux-M., agente de liaison



**Rédaction :**

Marie-Laurence Noisieux-Morin

Agente de liaison du *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

**Révision :**

Mélissa Laniel

Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger

Directrice générale, CRE Laurentides

## Table des matières

1. CRE Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i> .....	2
1.1 Description du CRE Laurentides et de <i>Bleu Laurentides</i> .....	2
1.2 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i> .....	3
2. Municipalité de Montcalm .....	5
2.1 Localisation .....	5
2.2 Territoire et réseau hydrographique .....	6
2.3 Historique et population .....	7
2.4 Environnement et problématique .....	7
2.5 Sensibilisation et réglementation .....	8
3. <i>Soutien technique des lacs</i> 2011 à Montcalm .....	9
4. Présentation de l'agente de liaison .....	11
5. Bilan des activités de l'été 2011 .....	12
5.1 Objectif 1 : Sensibilisation .....	12
5.2 Objectif 2 : Concertation – communication .....	16
5.3 Objectif 3 : Caractérisation .....	18
6. Orientations et recommandations .....	19
6.1 Sensibilisation .....	19
6.2 Concertation – communication .....	20
6.3 Caractérisation .....	21
6.4 Autres .....	21
7. Conclusion .....	22
Annexes .....	23

## 1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

### 1.1 Description du CRE Laurentides et de *Bleu Laurentides*

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse. Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau affecté par des proliférations de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs.

*Bleu Laurentides* est une initiative du milieu, issue de la Table de concertation sur les lacs des Laurentides, qui vise à susciter des changements de comportements significatifs chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

*Bleu Laurentides* se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.

- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

## **1.2 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides***

Depuis 2006, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) propose aux municipalités un service unique d'accompagnement pour la protection des lacs du territoire. Le CRE croit que l'amélioration ou le maintien de la santé des plans d'eau des Laurentides doit passer par la *concertation* des acteurs concernés, tels que les associations de lacs et les municipalités. Leur collaboration apparaît comme une façon efficace et rentable de préserver la qualité de nos lacs, en amenant les usagers et les gestionnaires à changer leurs comportements et à adopter de bonnes pratiques.

Le programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* offre un coup de pouce aux municipalités afin d'amorcer et de consolider cette démarche. Ainsi, l'expérience a démontré que la meilleure façon d'accélérer la sensibilisation et la participation des riverains était de mettre à leur disposition une ressource technique sur le terrain pendant la saison estivale. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison, a comme mission de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de la municipalité et des associations de lacs impliquées, pour la protection de la santé des lacs. Le plan d'action est un document modulable en fonction des priorités, problématiques et besoins de chacune des municipalités en matière *de sensibilisation et d'acquisition de connaissances* dans une

perspective de protection des milieux lacustres, ainsi que de communication et de réseautage entre les différents intervenants.

Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main, offert par le CRE Laurentides. Celui-ci recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un(e) coordonnateur (trice) du programme est engagé(e) pour la saison estivale et est encadré(e) par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, la municipalité peut bénéficier de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.

## 2. Municipalité de Montcalm

### 2.1 Localisation

La municipalité de Montcalm est située sur le territoire de la MRC des Laurentides, à une vingtaine de kilomètres au sud de Mont-Tremblant. Elle partage ses frontières avec plusieurs villages et municipalités, dont Saint-Faustin-Lac-Carré au nord, Barkmere et Arundel à l'ouest, Harrington et Lac-des-Seize-lles au sud et Saint-Adolphe-d'Howard à l'est.

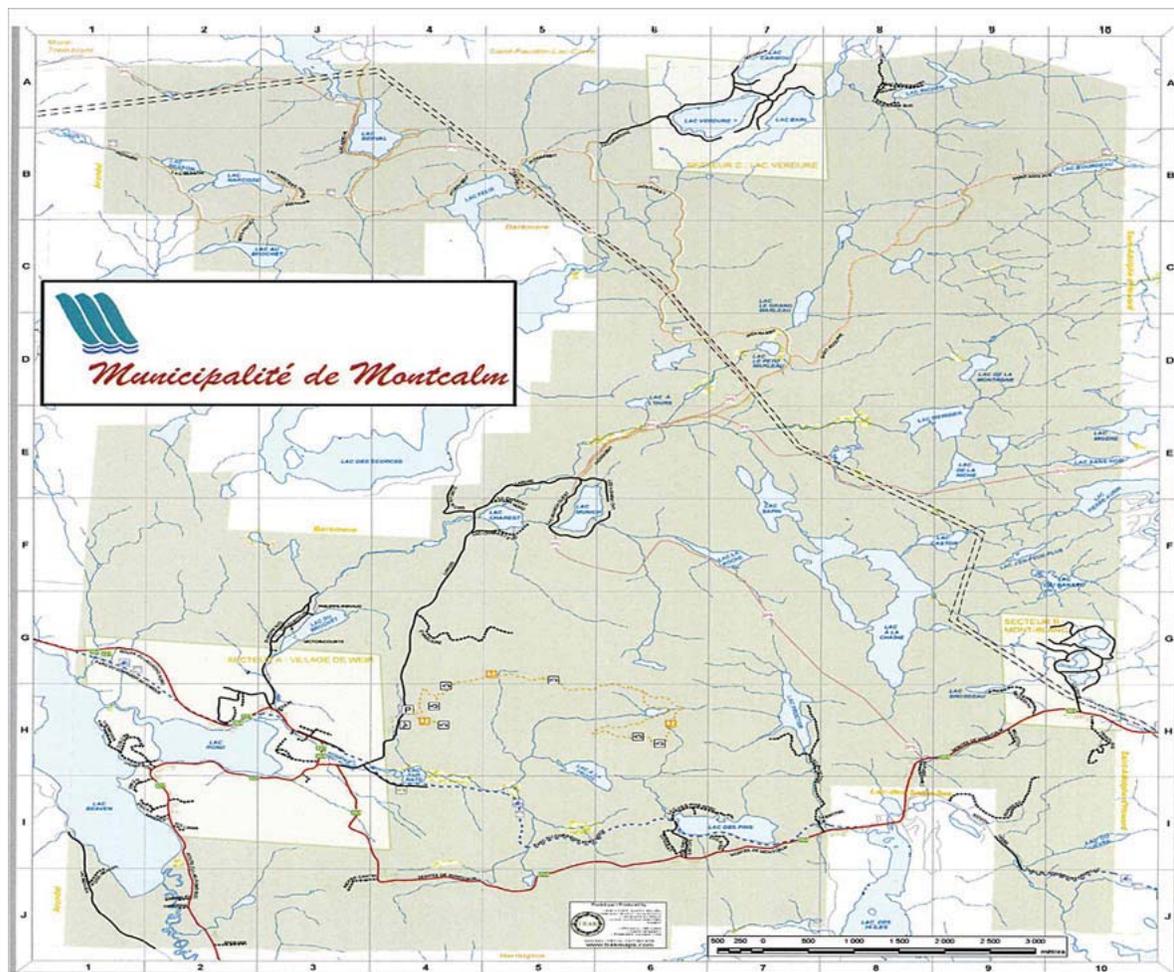


Figure 1 : Carte routière de la municipalité de Montcalm

## 2.2 Territoire et réseau hydrographique

Le territoire de la municipalité de Montcalm s'étend sur plus de 117,4 km<sup>2</sup>. C'est un lieu de villégiature, montagneux et parsemé de lacs (Beaven, Rond, du Brochet, des Pins, Proctor, à la Chaîne, Charest, Munich, Verdure, Earl, Berval, Félix, etc.). Le territoire municipal est traversé par les axes routiers provinciaux 327 et 364. Son secteur villageois le plus important est Weir, situé sur le bord des lacs Rond et Beaven, suivi par le Domaine du Mont-Blanc et par le secteur du Lac Verdure. L'ensemble de la municipalité se trouve dans le bassin versant de la rivière Rouge. Plus précisément, certains lacs plus au nord, près de Saint-Faustin-du-Lac-Carré (Verdure, Earl et Caribou), sont situés dans le bassin versant de la rivière du Diable, lequel est un sous bassin de la rivière Rouge.

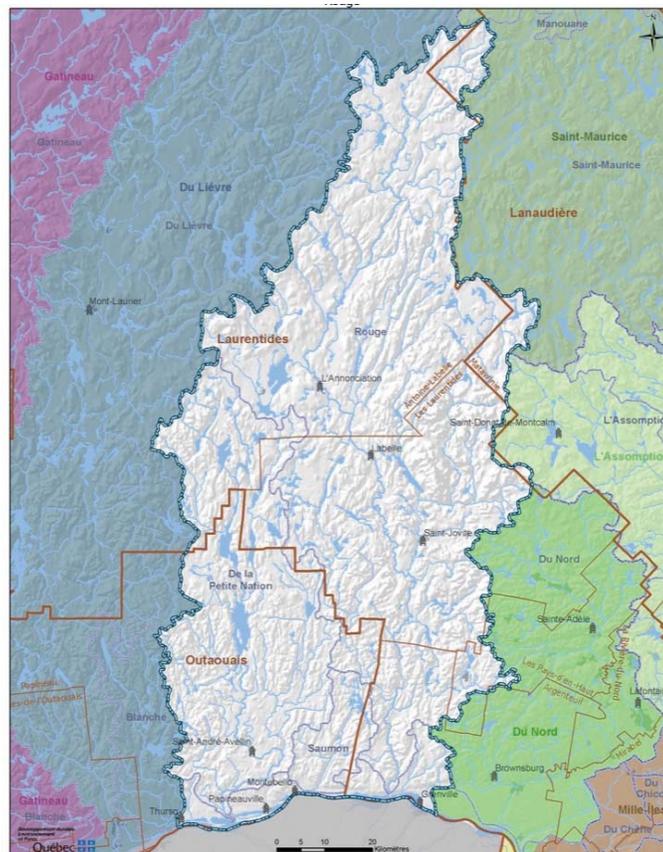


Figure 2 : Bassin versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (en blanc)

### **2.3 Historique et population**

Tirant son appellation de celle du canton où elle a été implantée, la municipalité de Montcalm provient du détachement, le 6 mars 1907, d'une partie du territoire de la municipalité de Harrington-et-Union, située dans les cantons de Harrington et de Montcalm. C'est en 1992 que la municipalité du canton de Montcalm devenait la municipalité de Montcalm. Les activités économiques liées au patrimoine, telles que l'agriculture et la coupe de bois, y sont encore pratiquées, auxquelles se sont ajoutés quelques commerces. Téléglobe Canada y a installé sa station terrestre, d'où sont réparties les télécommunications outre-mer. En 2006, on comptait 652 résidents permanents, pour une densité de 5,6 résidents par km<sup>2</sup>. La population a augmenté de 22% entre 2001 et 2006.

### **2.4 Environnement et problématique**

Une bonne partie du territoire de la municipalité est encore à l'état naturel. Les gestes à poser servent surtout à préserver et protéger le milieu et les ressources naturelles. Le principal problème environnemental observé à Montcalm se situe dans les bassins versants des lacs Munich, Charest et la Roche, suite à une exploitation forestière en 2006. L'érosion causée par le développement des chemins forestiers a entraîné une quantité importante de sédiments dans les lacs à proximité. Ce triste épisode a sans contredit contribué à la dégradation de ces plans d'eau. Depuis, plusieurs mesures ont été prises pour diminuer l'apport de sédiments. En effet, des bassins de sédimentation et des ponceaux ont été mis en place pour dévier les eaux et ainsi minimiser cette érosion. Par contre, il n'y a pas eu d'entretien depuis plusieurs années, donc plusieurs des bassins de sédimentation sont pleins, et quelques ponceaux ont été complètement enfouis sous les particules de sol.

Dans un autre ordre d'idée, certains lacs commencent à présenter certains signes d'eutrophisation. Au lac Caribou on observe des épisodes de fleurs d'eau de cyanobactéries depuis quelques années. Dans les autres lacs, on a remarqué

une augmentation de la végétation aquatique, ce qui représente l'un des premiers signes d'enrichissement des lacs en phosphore.

## 2.5 Sensibilisation et réglementation

Depuis quelques années, un bon nombre d'actions ont été entreprises pour protéger les écosystèmes lacustres et favoriser le développement durable. La municipalité s'est dotée de règlements pour assurer la protection de l'environnement. Le règlement sur l'eutrophisation des lacs interdit l'épandage d'engrais et toutes altérations de la végétation riveraine.<sup>1</sup> Conjointement à ce dernier, le règlement de zonage protège la bande riveraine sur une distance minimale de 10 à 15 mètres, selon la pente. De plus, un règlement sur les vidanges des fosses septiques a été mis en place, ce qui oblige les résidents à fournir une preuve de vidange de leur fosse à tous les deux ou quatre ans, selon qu'ils soient des résidents permanents ou saisonniers.<sup>2</sup> Pour s'assurer du respect de ces règlements, des inspections sont faites chaque été depuis 2008. Depuis 2010, des avis et des constats d'infraction sont émis lorsque ces règlements ne sont pas respectés. Enfin, une réglementation sur a été développée concernant le débarcadère public et l'accès aux lacs Beaven et Rond.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> RÈGLEMENT NUMÉRO 235-2008

<sup>2</sup> RÈGLEMENT NO 204-2003

<sup>3</sup> RÈGLEMENT NO 229-2007

### 3. *Soutien technique des lacs* 2011 à Montcalm

La municipalité de Montcalm participe pour une première année au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* en 2011.

Suite aux rencontres ayant eues lieu avec les représentants de la municipalité de Montcalm, le CRE Laurentides a élaboré un plan d'action adapté à la réalité locale et établissant les objectifs prioritaires pour l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* 2011. Ce document cherche à intégrer les préoccupations et les besoins généraux des riverains, des associations de lacs et de la municipalité de Montcalm. Ce plan d'action identifiait les livrables pour l'été 2011 et pouvait évoluer au cours des 16 semaines à condition que les changements fassent consensus entre les parties.

Voici donc en détails les objectifs spécifiques qui ont été établis dans le cadre du plan d'action 2011 du programme de *Soutien technique des lacs* à Montcalm.

## Objectifs spécifiques

### 1. SENSIBILISATION

1.1. Effectuer des tournées porte-à-porte afin de sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine ainsi qu'à la réglementation municipale à ce sujet. Sensibiliser les riverains à l'importance d'une installation septique conforme et non polluante.

Lacs prioritaires : secteur lac Verdure (Verdure, Earl, ¼ Caribou), Munich, Rond, Beaven, Brochet, Charest, des Pins, ruisseau du lac Proctor, secteur Mont Blanc (au total : environ 300 résidences).

1.2. Participer aux activités de sensibilisation de la municipalité en lien avec la santé des lacs.

1.3. Voir avec le responsable de la pourvoirie du lac Berval la possibilité de laisser à l'intention des visiteurs des documents de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter concernant la santé des lacs.

1.4. Organiser deux conférences d'information concernant la protection de la santé des lacs.

### 2. CONCERTATION - COMMUNICATION

2.1. Contacter les personnes ressources des associations de lacs existantes en début de mandat (*voir la liste fournie par la municipalité*) pour leur présenter le programme de *Soutien technique des lacs* et les convoquer à une rencontre d'information pour leur présenter le plan d'action pour l'été 2011.

2.2. Agir à titre de personne ressource en limnologie et répondre aux questions des citoyens.

2.3. Mettre à jour la liste des associations de lacs et les coordonnées des personnes ressources.

2.4. Participation aux assemblées générales annuelles des associations de lac.

2.5. Effectuer une présentation du bilan de l'été 2011 (rapport d'activités et recommandations) au conseil municipal en fin de mandat.

### 3. CARACTÉRISATION

3.1. Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

## 4. Présentation de l'agente de liaison

Titulaire d'un diplôme collégial en technologie de la production horticole du Collège Lionel-Groulx, Marie-Laurence a toujours été passionnée par la nature. Ayant travaillé pendant 4 ans en production maraîchère biologique et conventionnelle, elle se découvre un grand intérêt pour les interactions entre les différents organismes biologiques. Elle entreprend donc un baccalauréat en biologie et écologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Après sa deuxième année d'études universitaires, elle veut s'investir pour protéger les lacs de sa région, les Laurentides. Ainsi le travail d'agente de liaison du programme de *Soutien technique de Bleu Laurentides* était tout indiqué. À l'aise avec le public, elle n'a pas de difficulté à établir la communication et à gagner la confiance des gens. Ses connaissances en horticulture lui permettent de bien les conseiller pour choisir des végétaux adaptés à leur bande riveraine et ses conditions de sol, d'humidité et d'ensoleillement.

Adepte de plein air, elle est, depuis son plus jeune âge, sensibilisée à la pression anthropique exercée sur l'environnement. Marie-Laurence veut donc faire sa part pour que la gestion des ressources soit faite sans hypothéquer les générations futures.



## 5. Bilan des activités de l'été 2011

### 5.1 Objectif 1 : Sensibilisation

5.1.1 Effectuer des tournées porte-à-porte afin de sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine ainsi qu'à la réglementation municipale à ce sujet. Sensibiliser les riverains à l'importance d'une installation septique conforme et non polluante.

Les tournées porte-à-porte ont débuté au début juin et se sont poursuivies tout au cours de l'été. Les bandes riveraines des lacs Verdure, Earl, Caribou, Munich, Charest, Rond, Beaven, du Brochet, Mont-Blanc et Proctor ont été vues, ce qui correspond au total à la visite de 255 résidences et à l'évaluation de 247 bandes riveraines (*voir tableau I*).

Tableau I : Détails des visites de sensibilisation et d'évaluation des bandes riveraines des lacs effectuées par secteur à l'été 2011 sur le territoire de la municipalité de Montcalm

		Verdure- Caribou-Earl	Rond et Beaven	Munich et Charest	des Pins	Mont- Blanc	TOTAL
Nbr total adresse évaluées		68	59	78	25	17	247
Évaluation/pers. rencontrée	R	38	27	41	3	2	111
Évaluation/mot laissé	M	28	32	34	2	15	111
Évaluation/aucun contact	NC	2	0	3	20	0	25
Pas évaluation/pers. rencontrée		1	3	2	2	0	8
Nombre total de résidences visitées							255

Voici deux graphiques illustrant sommairement les résultats obtenus par secteur, selon les catégories suivantes:

Cotes : A+, A ou A- : Très bien

Cotes : B+, B ou B- : Place à amélioration

Cotes : C+, C ou C- : Problématique

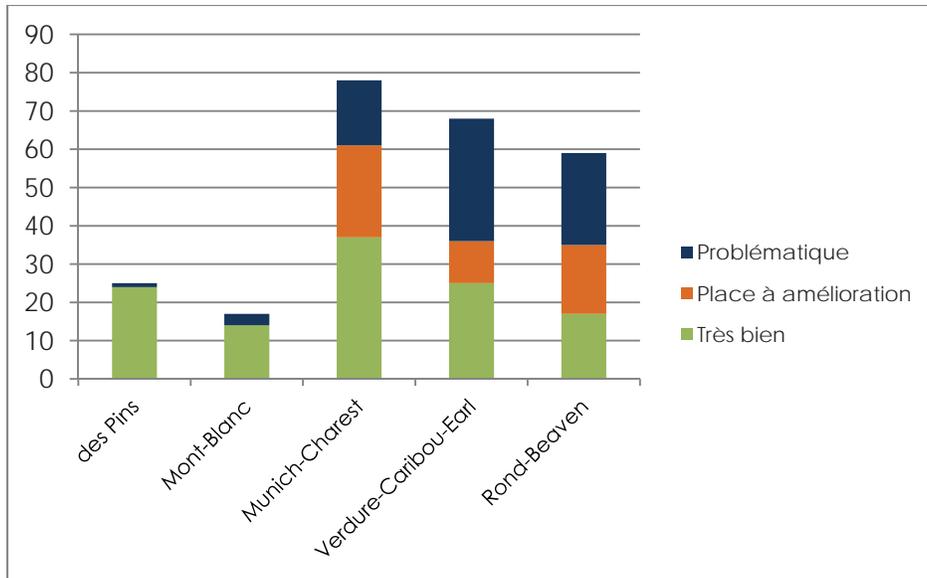


Figure 3 : Résultat de l'évaluation des bandes riveraines des lacs, par secteur à Montcalm (nombre de résidences par catégorie).

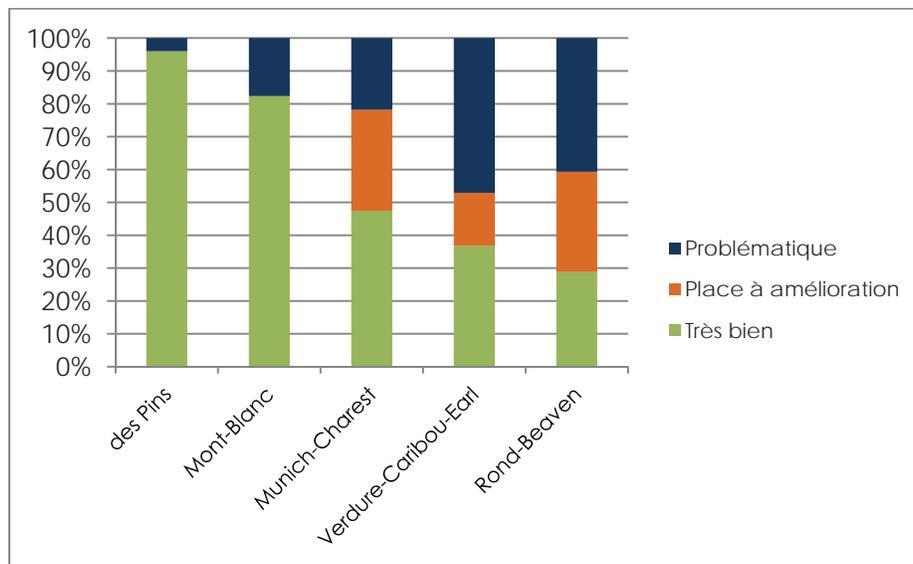


Figure 4 : Résultat de l'évaluation des bandes riveraines des lacs, par secteur à Montcalm (pourcentage de résidences par catégorie).

Lors de ces visites, chaque résident a reçu de la documentation (*voir liste des dépliants distribués, annexe 2*), une évaluation de la bande riveraine ainsi que les coordonnées de l'agente de liaison à l'hôtel de ville. En outre, les propriétaires ont été informés de la réglementation municipale en matière de

bande riveraine et de la date limite pour s'y conformer. Ainsi, ils ont jusqu'au 21 décembre 2011, pour revégétaliser les cinq premiers mètres de la bande riveraine, à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.

À la suite de ces visites, 122 fiches d'évaluation de la bande riveraine ont été produites. En plus de l'information sur les bandes riveraines, ces dernières rassemblent aussi des données sur les installations septiques. Toutefois, la réalisation de ces fiches demande énormément de temps. Alors, dans le but d'accélérer la compilation des données recueillies, un document Excel du bilan des visites a été fait. Celui-ci contient une brève description des observations provenant de l'ensemble des résidences visitées au cours de l'été (incluant l'information des 122 fiches). Généralement, ces informations sont accompagnées de photos et sont classées par lac, puis par adresse. Il est à noter, toutefois, que les photos ont été prises uniquement lorsque les résidents donnaient expressément leur consentement.

### **5.1.2 Participer aux activités de sensibilisation de la municipalité en lien avec la santé des lacs.**

Pour la distribution d'arbres du 28 mai, des courriels ont été envoyés aux présidents des associations de lacs, les informant de la présence de l'agente de liaison et de la possibilité de faire un kiosque d'information sur les techniques de revégétalisation de la bande riveraine. Par contre, ce kiosque n'a pas été fait puisqu'aucun responsable de lac n'en a senti le besoin. Par contre, des fiches d'informations ont été produites pour chacune des espèces d'arbres distribuées. Un document d'information sur les mycorhizes a également été produit, et remis aux citoyens afin de leur proposer une solution pour remplacer les fertilisants.

### **5.1.3 Voir avec le responsable de la pourvoirie du lac Berval la possibilité de laisser à l'intention des visiteurs des documents de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter concernant la santé des lacs.**

Cet objectif de sensibilisation n'a pas été réalisable. Le responsable n'était pas intéressé et les propriétaires n'ont pas retourné mes appels.

#### 5.1.4 Organiser deux conférences d'information concernant la protection de la santé des lacs.

Ce sous-objectif a été en partie réalisé. Le plus souvent, les riverains et les responsables des lacs n'étaient pas intéressés à recevoir des conférences. En faisant les tournées porte-à-porte, les gens ont mentionné qu'ils avaient déjà eu plusieurs conférences par le passé et qu'ils ne désiraient pas en avoir d'autres. Par contre, une présentation sur la santé des lacs a été faite lors de l'assemblée générale annuelle au lac Verdure. Un document a aussi été remis aux participants, regroupant des informations sur leur lac avec un résumé de la présentation.

#### 5.1.5 Livrables de l'objectif 1

Livrables	Avancement
Fiches d'évaluation des rives et fiches d'information de la municipalité (avec photos)	<b>Terminé</b> (pour 252/300)
Nombre de dépliants distribués	<b>Terminé</b> (Voir annexe 2)
Bilan global de l'état des rives et des installations septiques	<b>Terminé</b> (document Excel)
Présentations et conférences	<b>Terminé</b>
Compte rendu des activités auxquelles l'agente a participé	<b>Terminé</b> (Voir annexe 1)

## **5.2 Objectif 2 : Concertation – communication**

**5.2.1 Contacter les personnes ressources des associations de lacs existantes en début de mandat (*voir la liste fournie par la municipalité*) pour leur présenter le programme de *Soutien technique des lacs* et les convoquer à une rencontre d'information pour leur présenter le plan d'action pour l'été 2011.**

En début de mandat, tous les présidents des associations de lacs ont été contactés : une première fois par courriel et une seconde par téléphone. Malgré les disponibilités offertes, seulement les présidents des lacs Verdure, Munich, des Pins et du secteur Mont-Blanc ont été intéressés à connaître le mandat et le programme du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*.

**5.2.2 Agir à titre de personne ressource en limnologie et répondre aux questions des citoyens.**

Tout au cours de l'été, des réponses ont été fournies aux questions des citoyens lors des tournées porte-à-porte ainsi que par téléphone et par courriel.

**5.2.3 Mettre à jour la liste des associations de lacs et les coordonnées des personnes ressources.**

Enfin, la liste des associations a été mise à jour. Par contre, il se peut qu'il y ait des informations manquantes puisque la communication n'a pas été établie avec plusieurs des responsables d'associations.

**5.2.4 Participation aux assemblées générales annuelles des associations de lac.**

Une participation a été possible aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations des lacs Verdure et Caribou. Au lac Verdure, une présentation a été faite, conjointement avec la coordonnatrice du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, Isabelle St-Germain, sur la physicochimie des lacs. Cette conférence était inspirée de celle que Melissa Laniel, chargée de projet *Bleu Laurentides*, avait donnée en 2010 à Montcalm (Weir). À l'AGA du

lac Caribou, un kiosque d'information a été installé et des documents d'information ont été distribués, tout en répondant aux questions des citoyens.

#### **5.2.5 Effectuer une présentation du bilan de l'été 2011 (rapport d'activités et recommandations) au conseil municipal en fin de mandat.**

Il a été convenu que cette présentation sera faite ultérieurement par une collègue du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides).

#### **5.2.6 Livrables de l'objectif 2**

<b>Livrables</b>	<b>Avancement</b>
Liste des associations de lacs et coordonnées des personnes ressources (mise à jour)	<b>Terminé</b>
Présentations et conférences	<b>Terminé</b>
Compte rendu des activités auxquelles l'agente a participé	<b>Terminé</b> (Voir annexe 1)

### 5.3 Objectif 3 : Caractérisation

#### 5.3.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

Les responsables des associations de lacs ont été contactés afin de leur offrir un soutien dans l'application des différents protocoles développés par le *Réseau de surveillance volontaire des lacs* (RSVL) et le CRE Laurentides. Malheureusement, la plupart n'ont pas ressenti le besoin d'être accompagnés dans cette démarche. Par ailleurs, plusieurs associations ne semblent pas comprendre la pertinence de réaliser les protocoles du RSVL pour obtenir des données sur la santé de leur lac. Néanmoins, une formation pour le protocole de caractérisation de la bande riveraine a été faite avec deux résidents du lac Munich. Une visite des rives du lac des Pins a aussi été réalisée avec la présidente. À cette occasion tous les documents sur le protocole de caractérisation de la bande riveraine ont été remis accompagnés de quelques explications.

Aucune nouvelle inscription au RSVL n'a été faite cette année, et la majorité des associations font affaire avec un laboratoire privé pour leurs analyses de qualité de l'eau.

#### 5.3.1 Livrables de l'objectif 3

Livrables	Avancement
Liste des protocoles de caractérisation du RSVL réalisés par association de lacs	<b>Terminé</b> (inclus dans tableau synthèse)
Nombre de personnes formées ou accompagnées dans le cadre du RSVL	<b>Terminé</b> (inclus dans tableau synthèse)
Nouvelles associations inscrites au RSVL	Aucune
Protocole de planification des inventaires pour certains lacs	Aucun (pas d'intérêt manifesté)

## 6. Orientations et recommandations

### 6.1 Sensibilisation

Les tournées porte-à-porte sont, selon moi, un peu révolues. En effet, depuis plus de trois ans, les inspecteurs municipaux ont déjà effectué plusieurs tournées de bandes riveraines pour faire respecter la réglementation. Les citoyens ont donc déjà été rencontrés à maintes reprises. Par contre, les riverains doivent encore être informés des bienfaits d'une bande riveraine naturelle. Dans l'avenir, un agent de liaison devrait cibler les gens dont la bande riveraine n'est pas conforme. Ces rencontres pourraient se faire après le passage d'un inspecteur municipal ou suite à l'émission d'un constat d'infraction. Les connaissances de l'agent de liaison en matière d'environnement aideraient les citoyens à trouver des solutions durables pour l'aménagement de leur rive. Par contre, aucune photo ni rapport identifiant les citoyens ne devraient être faits par cet employé du CRE Laurentides. Il importe en effet que l'agent de liaison soit complètement neutre pour obtenir la confiance des citoyens et favoriser les échanges. En effectuant des inspections de bande riveraine et d'installation septique, j'ai souvent été perçue comme une inspectrice municipale. Aussi, dans la mesure où des tournées porte-à-porte sont encore au programme, il serait important de ne pas y investir trop de temps avant la fin juin. Les résidents sont rares avant cette date ce qui occasionne une perte de temps.

D'autres activités de sensibilisation pourraient être organisées, notamment une journée pour l'environnement. Lors de cette activité, il pourrait y avoir la distribution de végétaux, des conférences, des séances d'information sur la réglementation municipale et un atelier de revégétalisation.

Il serait également pertinent d'organiser une séance d'information auprès des employés de la municipalité afin de réévaluer les pratiques pour assurer la protection de l'environnement.

Les activités de sensibilisation seront toujours nécessaires pour espérer que les citoyens changent leurs comportements. Une réglementation est parfois essentielle pour parvenir à certaines fins, mais elle ne remplace pas la bonne compréhension des phénomènes pour que les comportements adoptés soient durables.

## **6.2 Concertation – communication**

Il me semble majeur, dans l'avenir, de favoriser la communication et la coopération entre les différentes associations de lacs et la municipalité de Montcalm. Pour débiter, une table de concertation pourrait être tenue. Celle-ci permettrait aux représentants de chaque association de se réunir et de discuter en groupe, avec la municipalité, de problématiques communes. Par ailleurs, elle favoriserait aussi des discussions entre les associations elles-mêmes. Or, ces échanges « inter-associations » sont essentiels pour élaborer un réseau de communication efficace.

Outre les rencontres et les contacts entre les présidents d'associations, il faudrait aussi travailler à élaborer des moyens pour diffuser les informations. La mise en place, par exemple, d'un système via le site Internet de la municipalité pourrait être envisagée. Sur ce site, plusieurs données devraient être facilement accessibles, notamment le *Carnet de santé des lacs*, la liste des coordonnées des associations de lac, une liste des personnes ressources pour différents ateliers ou protocoles, un guide des bonnes pratiques de plantation, etc.

Enfin, un résumé du plan d'action de l'agent(e) de liaison pour l'été devrait être envoyé systématiquement par courriel à tous les responsables des lacs, en début de mandat. De cette façon, ceux-ci auront l'information et pourront ensuite être en mesure d'évaluer leur besoins.

### 6.3 Caractérisation

Les protocoles de caractérisation développés par le CRE Laurentides sont encore trop méconnus par les associations de lacs de la municipalité de Montcalm. Encore une fois, il faudrait insister davantage et peut-être leur envoyer systématiquement les principaux protocoles en début de mandat pour leur permettre d'en prendre connaissance. De cette façon, ils pourraient juger de la pertinence de chacun et mieux déterminer leurs besoins.

La promotion du Réseau de surveillance volontaire des lacs n'a pas porté fruit cette année. Sur cet aspect, encore beaucoup de sensibilisation devra être faite. Il serait peut-être pertinent d'organiser spécifiquement une soirée d'informations sur le RSVL. Cela favoriserait par la même occasion les échanges entre les présidents d'association.

### 6.4 Autres

Dans les prochaines années, une aide pourrait être accordée aux associations afin qu'elles soient en mesure de bien interpréter les résultats des études effectuées. On remarque souvent que des sommes d'argent sont dépensées par les associations pour faire des analyses d'eau, sans qu'elles puissent faire une interprétation correcte des résultats. Par ailleurs, il faudrait aussi compléter les carnets de santé des lacs. Les carnets de santé permettent de faire une bonne compilation des études et des données disponibles. Enfin, en aidant les citoyens à comprendre les concepts physicochimiques de base et la dynamique de leur lac, on les sensibilise de façon concrète et durable.

Dans le même ordre d'idée, des plans d'action pourraient être faits pour les lacs problématiques de la municipalité. Ce document contient des informations précises et des recommandations concrètes pour préserver la santé d'un lac. Ceci permettrait à la municipalité et à l'association de prendre des décisions éclairées afin d'améliorer les conditions environnementales du lac.

## 7. Conclusion

L'agent de liaison est avant tout une personne ressource en matière d'environnement pour les riverains, les citoyens, les associations de lac et la municipalité. Son rôle consiste à sensibiliser les gens, non seulement par les tournées porte-à-porte, mais aussi par le réseautage et le partage de connaissances environnementales sur les milieux lacustres.

En adhérant au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, la municipalité de Montcalm démontre clairement que le travail de sensibilisation est une priorité sur son territoire. Par la mise en place d'une ressource technique sur le terrain, les municipalités font un bond en avant. Avec le temps, les comportements se modifient et évoluent vers de meilleures pratiques environnementales. Les citoyens sont de plus en plus conscientisés et désireux d'obtenir les informations qui contribuent à améliorer la qualité des plans d'eau. Éventuellement, les changements de comportements opérés réduiront la pression sur les écosystèmes lacustres et contribueront à améliorer la qualité de l'eau.

Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* peut réellement faire une différence, et la récurrence des agents au sein des municipalités est plus que bénéfique.

Annexe 1  
**Rapport d'activités cumulatif**

## Tableau synthèse (1 de 2)

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
<b>Communication</b>			
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Rencontre président lac Munich	31 mai 2011	1
	Rencontre président du secteur Mont-Blanc	2 juin 2011	1
	2 <sup>e</sup> rencontre président lac Munich	5 juillet 2011	1
	Rencontre président du lac Verdure	6 juillet 2011	1
Participation à des rencontres avec le secteur privé ou autres acteurs	Rencontre avec le propriétaire de la Pépinière Rustique	18 mai 2011	1
<b>TOTAL</b>			<b>5</b>
<b>Sensibilisation</b>			
Réalisation de tournées porte-à-porte et visites de riverains	Lac Verdure	25-26-28 mai 16-25-28 juin 2-5-19 juillet 9-17 août	67
	Lac Earl	25-26-28 mai 14-16-28 juin	
	Lac Caribou	18-28 juin 1 <sup>er</sup> juillet	
	Lac Munich et Charest	21-22-27-28-29-30 juin 2-7-20-21-22-26-27-28 juillet 9-10-11-23 août	83
	Lac du Brochet	17-18 août	
	Lac Rond	3-4 juin 7-12-13-14-15-22 juillet 11-19 août	59
	Lac Beaven	7 juillet 10-12-13 juillet 12-19 août	
	Lac des Pins	17 août	1
	Secteur Mont Blanc	24-30-31 août	
	Lac Proctor	24 août	
<b>TOTAL</b>			<b>200</b>
Participation à une distribution d'arbres ou de végétaux	Préparation de la distribution d'arbre	16-17-27 mai	-
	Distribution d'arbre aux présidents d'associations	28 mai	7
Participation aux AGA des associations de lacs	Lac Verdure	30 juillet	19
	Lac Caribou	13 août	35

<b>TOTAL</b>			<b>61</b>
<b>Sensibilisation</b>			
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Mycorhizes	19 mai	-
	Fiches arbres	17-18 mai	-
<b>Caractérisation</b>			
Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la <i>Trousse des lacs</i>	Président lac Munich	31 mai 2011	1
	Président du secteur Mont-Blanc	2 juin 2011	1
	Président du lac Verdure	6 juillet 2011	1
Formation pour le protocole de caractérisation de la bande riveraine	L'association du lac Munich	3 août	2
<b>TOTAL</b>			<b>5</b>

Annexe 2  
**Liste des dépliants distribués**

Nom du dépliant	Nombre distribué
Guide sur les installations septiques	169
Bande riveraine au travail!	241
Shoreline <i>at Work</i> !	50
Bande riveraine au travail!, affichette (français + anglais)	120
Les algues bleu vert dans nos plans d'eau	40
Vos lacs et cours d'eau	77
Impact des véhicules récréatifs motorisé	112
Ne prenez pas d'intrus sur le pouce	85
Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries	10
Circulation du poisson...cédez le passage	100
Séries de capsule sur les lacs	-
Capsule « La bande riveraine : le bouclier des lacs! »	48
Capsule « Septique pour vos installations septique? »	7
Signet CRE « Trousse des lacs »	-
Agir contre l'érosion. Par l'adoption d'une bonne conduite!	38
Agir contre l'érosion...Sur les sites de construction!	15
Entrepreneurs, avant d'intervenir près des lacs, [...]	14
Les milieux humides	44
Fleur d'eau visible? Des précautions à prendre pour vous et votre famille	-
La bande riveraine en milieu forestier, une richesse à préserver...	41
Protégeons les plans d'eau du Québec	15
Vivre au bord de l'eau!	4
Living at the water's edge!	-
J'ai un lac pour toi à connaître, à protéger! (RSVL)	42
Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides.	15
Le traitement des plaintes à caractères environnementales	9

Annexe 3  
Liste des documents produits

**Documents d'information :**

- Fiche d'information sur les arbres.
- Document d'information sur les mycorhizes.
- Document d'information sur les plantes de milieux acide.
- Document d'information sur le lac Verdure (distribué lors de l'AGA).
- Présentation PPT sur la physicochimie des lacs (AGA lac Verdure).

**Bilans et rapports :**

- Compte rendu de l'AGA du lac Verdure.
- Compte rendu de l'AGA du lac Caribou.
- Fiches d'évaluation des bandes riveraines et des installations septiques.
- Bilan des inspections de bande riveraine. (Fichier Excel)
- Rapport de mi-mandat.

**Autres :**

- Fiches d'évaluation de la bande riveraine (en anglais et en français).
- Lettre laissée aux résidents absents.
- Liste des associations de lacs et autres acteurs.